

POLICY BRIEF 02

Janvier 2016

SOURCES ET FORMES DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU NIGER

INTRODUCTION

Les violences basées sur le genre se présentent sous diverses formes. Elles se manifestent sous plusieurs types. Il s'agit des violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, culturelles et politiques. Ce policy Brief explique le concept violence basée sur le genre.

SOCIODÉMOGRAPHIQUE

La population nigérienne est composée de 50,3% de femmes et de 49,7% d'hommes. Elle est jeune aussi. 51% de la population a moins de 15 ans. 84% de la population vit en milieu rural. Ces caractéristiques qui sont issues du RGPH 2012 sont similaires à celles des pays africains. Divers indicateurs socioéconomiques soulignent une situation de vulnérabilité.

Quant au milieu de résidence des ménages, 84,4% se trouvent en milieu rural.

AU PLAN JURIDIQUE

Le Niger a ratifié un ensemble de conventions au plan internationale, continal comme régional.

Au niveau international, les plus importantes sont la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes et la Convention des Nations Unies Relative aux Droits de l'Enfant.

Au niveau continental et régional, le Niger a ratifié le protocole de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples, relatifs aux droits des femmes en Afrique, le protocole de Maputo, CEDEAO;

Au niveau national, la Constitution du Niger dispose en son article 22 :

" L'Etat prend les mesures de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants dans la vie publique et privée"

en outre, la Politique Nationale Genre est adoptée depuis 2008. Cependant, l'absence d'un code de la famille et la coexistence de plusieurs types de droits (coutumiers, religieux et civils) constituent des limites.

Définition

toute forme de violence de quelque nature qu'elle soit, physique, psychologique, sexuelle, économique, politique, culturelle, commise sur une personne ou une communauté et dont la cause est fondée sur le sexe, l'âge, l'ethnie, la culture, la religion, la résidence rurale ou urbaine. GESTES, 2012

METHODOLOGIE

Les ménages enquêtés se trouvent en milieu rural à hauteur de 82,4%. 51,4% des individus enquêtés sont de sexe féminin. 81,7% des ménages enquêtés sont dirigés par des hommes. La taille moyenne des ménages est de 7,6 individus. Pour ce qui concerne les activités, la principale est l'agriculture pour les hommes et le commerce pour les femmes.

AU PLAN QUANTITATIF, l'enquête a consisté à :

L'enquête a couvert huit régions. 1680 ménages ont constitués l'échantillon. Les outils de collecte sont la fiche de dénombrement, le questionnaire ménage et le questionnaire individuel. La collecte a duré un mois (15 avril-15 mai 2015). La saisie des données est réalisée avec CsPRO. Pour l'analyse des données, STATA et SPSS ont été utilisés.

AU PLAN QUALITATIF, l'enquête a consisté à :

Trois types d'outils ont permis de collecter les données qualitatives. Les focus groups de 5 personnes (hommes et femmes, filles et garçons âgés 10 à 69 ans), les entretiens semi-directifs avec les responsables d'institutions publiques, communales, communautaires, religieuses; des ONG et organismes impliqués dans le domaine des VBG et des questions de population et genre (les responsables en milieu rural et urbain) et les récits de vie et des témoignages sur les cas de violences basées sur le genre ont été collectés.

Les principes de saturation et de diversification sont appliqués. La collecte a duré trois mois.

CYCLE DE LA VIOLENCE



CF ELISABETH HARPER



TYPLOGIE DES

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

VIOLENCES PHYSIQUES

Il s'agit de tout acte qui porte à l'intégrité du corps d'un individu. Elles peuvent être infligées par le moyen des membres du corps ou par des outils pour exercer une agressivité sur un individu, un groupe ou une communauté. Elle est caractéristique de traumatismes visibles et de marque qui peuvent être vérifiés..

VIOLENCES SEXUELLES

Les violences sexuelles sont toute parole, fait ou acte de nature sexiste ou sexuelle non désirés par la victime et exercés par un individu, un groupe, ou une organisation. Les violences sexuelles couvrent donc deux champs ; d'une part, le contact physique guidé par la recherche du plaisir sexuel et, d'autre part des propos, des propositions ou des incitations à des actes sexuels non désirés.

VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

Il s'agit de toute action ou fait à caractère nocif qui se pratique par l'usage de procédés mentaux, cognitifs, comportementaux ou psychiques. Elle est destinée à exercer sur un individu, un groupe ou un peuple une domination conduisant à une aliénation, une frustration ou un traumatisme psychique, comportemental ou psychiatrique. La violence verbale est logée ici et constitue tout usage de la parole, expressif de dégouts, d'abus pour exercer une contrainte, ou un pouvoir dans le cadre de relations inter individuelles ou sociales. Les violences verbales sont la manifestation de relations de dominations ou d'agressivité.

VIOLENCES ÉCONOMIQUES

Elles s'inscrivent dans les relations sociales. Il s'agit de toute exclusion, de toute barrière, de tout refus à l'accès à un travail rémunéré et décent, aux conditions de bien-être, ou aux ressources financières et matérielles par un individu, un groupe, une organisation ou un Etat. La privation de ressources financières et économiques de même que la taille des ménages est importante.

VIOLENCES CULTURELLES

Elles sont expressives des relations codifiées et institutionnelles au sein de l'espace social et, qui exercent sur un individu une pression ou une contrainte sociale. Les sociétés produisent dans leur constitution des violences de fait ou de droit. Leur inscription dans les représentations, les usages et les pratiques est le fondement de leur légitimité. C'est le cas par exemple, des mariages d'enfants, forcés, la déscolarisation ou non scolarisation, les mutilations génitales, la claustration et la privation d'information liés à des croyances et une interprétation religieuse.

VIOLENCES POLITIQUES

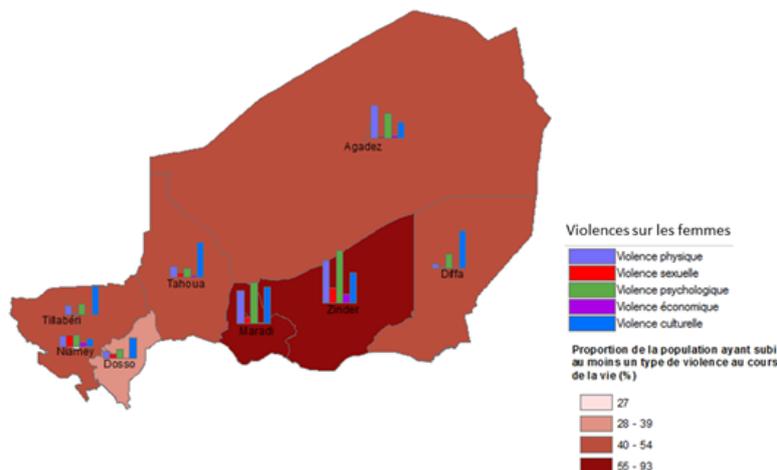
Elles regroupent le manque de mobilité ou une mobilité limitée vers les postes de responsabilités pour une ou des catégories de la société du fait du mode de fonctionnement des institutions et le refus de l'autre de postuler et de mener des actions menant aux postes de responsabilité.

TABLEAU 1: FORMES ET MANIFESTATIONS DES VBG

Violences physiques	Coups et blessures
	Gifles
	Correction ou coercition physique
	Enlèvement et séquestration
Violences sexuelles	Harcèlement / détournements de mineurs
	Attouchement
	Propositions indécentes
	Viol (relation sexuelle non consentie au sein ou en dehors du mariage)/tentatives de viols
	Relation sexuelle précoce imposée par le mariage
Violences psychologiques	Menaces
	Chantage
	Manipulations
	Stigmatisation
	Injures
	Indifférence
Violences économiques	Refus de donner les ressources suffisantes pour nourrir la famille
	Refus de cuisiner ou de faire cuisiner nourriture de la famille
	Refus de payer la pension alimentaire
	Manque d'accès ou accès limité ou au contrôle des ressources
	Manque d'accès ou accès limité aux moyens de production
	Exploitation de la force de travail
Violences culturelles	Mariages précoces ou forcés
	Déscolarisation ou non scolarisation
	Mutilation génitale
	Idées reçues et croyances sur le handicap
Violences politiques	Manque de mobilité ou mobilité limité vers les postes de responsabilités pour une ou des catégories de la société du fait du mode de fonctionnement des institutions
	Refus de l'autre de postuler et de mener des actions menant aux postes de responsabilité/ Abus de pouvoir

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

L'ampleur des Violences Basées sur le Genre au Niger Répartition de la population ayant subi au moins un type de violence par région



Source : Enquête sur l'ampleur et les déterminants des VBG au Niger, 2015

Les données montrent que les violences physiques et psychologiques (31% et 32%) apparaissent comme les types de violence les plus fréquents. Elles sont suivies des violences culturelles (21%) et sexuelles (9%), ce qui est énorme. Les victimes sont principalement des femmes. Trois femmes sur cinq (60%) ont déclaré avoir subi au moins une violence au cours de leur vie. Les régions de Zinder et de Maradi constituent les zones où le pourcentage de victimes est le plus élevé. Respectivement 95% et 88% des femmes ont déclaré avoir subi au moins une violence au cours de leur vie.

FACTEURS DE RISQUES DES

VBG SELON LE SEXE

La recherche a identifié les variables qui prédisposent à subir un type quelconque de violence basée sur le genre. La connaissance de ces facteurs a permis de déterminer les orientations données aux efforts de prévention. Il s'agit de variables comme l'âge, le niveau d'instruction, l'activité économique, la région de résidence, le milieu de résidence, l'état matrimonial, la taille du ménage

Les résultats de l'analyse multivariée explicative montrent que les femmes ont 3 fois plus de chance d'être victimes d'une forme de violence physique que les hommes. Il ressort par ailleurs que ces dernières courent 2,7 fois plus de risque d'être victimes d'une forme de violence sexuelle que les hommes. Les risques de subir une

forme de violence psychologique ou économique sont respectivement 1,02 fois et 1,4 fois plus élevés chez les femmes que les hommes. Le risque des femmes à être victime d'une forme quelconque de violence culturelle représente 14 fois celle des hommes.

En effet, comparés aux hommes vivant dans les ménages dirigés par les hommes, les hommes vivant dans les ménages dirigés par les femmes ont 1,3 fois plus de risque de se voir refuser l'accès aux ressources du ménage. Dans un contexte où c'est l'homme qui doit pourvoir aux besoins de la famille, cette situation reflète la remise en cause du pouvoir de l'homme quand ce dernier n'obéit pas à ses devoirs familiaux.

Tableau 2 : Résultats des régressions logistiques du risque relatif d'être victime d'une forme de VBG selon le sexe

Variables dépendantes	Variables explicatives			
	Khi-deux	p-value	Odds Ratios	Intervalle de confiance à 95%
Violence physique	18,19	0,000	2,7390	[2,6430669-2,8491934]
Violence sexuelle	25,94	0,000	2,6630	[1,779798-3,984436]
Violence psychologique	11,12	0,000	1,0236	[0,8919921; 1,174688]
Violence économique	13,14	0,047	1,4344	[0,9572935-2,149417]
Violence culturelle	701.52	0,000	13,9093	[10,80824-17,90015]

Source : Enquête sur l'ampleur et les déterminants des VBG au Niger, 2015

VIOLENCES

PHYSIQUES

Les déterminants du mariage d'enfant appelé aussi mariage forcé

L'âge

Les adolescentes de 10-14 ans et celles âgées de 15-19 ans ont 13,8 fois plus de risque de subir cette forme de violence. Chez les générations de 50-59 ans, comparées aux femmes de 10-14 ans, elles avaient 27,3 fois plus de risque de s'être mariées sans leur propre accord.

L'instruction

L'instruction a aussi un effet positif dans la lutte contre le mariage forcé. Ainsi, par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau primaire ont 30% moins de risque de subir un mariage forcé. Quand la femme atteint un niveau secondaire ou plus, elle a 87% moins de risque de subir un mariage forcé comparé à celle qui n'a jamais fréquenté l'école.

La région de résidence

Selon la région de résidence, les résultats montrent que comparées aux femmes résidant de la région de Zinder, les femmes des autres

régions courent moins de risque de subir de mariage forcé. Comparée aux femmes de la région de Zinder, celles résidant dans la région de Niamey ont 92% moins de risque d'être victimes de mariage forcé.

Le milieu de résidence

L'urbanisation réduit aussi l'effet du mariage forcé chez les femmes. Ainsi, comparées aux femmes du milieu rural, les femmes du milieu urbain ont 76% moins de risque d'être victimes de mariage forcé.

Le sexe du chef de ménage

Contrairement aux femmes qui vivent dans les ménages dirigés par les hommes, celles qui vivent dans les ménages dirigés par les femmes ont 26% moins de risque de subir de mariage forcé.

La taille du ménage

Les femmes qui vivent dans les ménages de 6 personnes et plus courent 1,2 fois plus de risque d'être victimes de mariage précoce ou d'enfant.

EQUIPE DE RECHERCHE

FATOU DIOP SALL

Consultante Internationale
Sociologue | Chef d'équipe

DJIBO SALEY

Consultant National Socio-
Anthropologue

DJIBRILLA MODIELI AMADOU

Consultant National Statisticien
Démographe

ISSA SADOU

NPO Genre et Droits humains

ANIFA SOUMANA

Chargé de programme VBG

CONCEPTION

MONIQUE CLESCA

Représentante Résidente

FATOU DIOP SALL

Consultante Internationale
Sociologue | Chef d'équipe

VIOLENCES

SEXUELLES

La probabilité d'être victime de viol ou d'attouchements sexuels non désirés diminue avec l'âge.

Par rapport aux femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction, celles qui ont un niveau primaire et secondaire ou plus ont respectivement 1,3 fois et 2,5 fois plus de risque de subir des viols ou d'attouchements sexuels non désirés. Cette situation peut être liée à des omissions volontaires par les femmes non instruites, principalement résidentes en milieu rural. La crainte d'être stigmatisées ou la peur ne pas trouver un mari amène les victimes à garder le silence. La déclaration des cas pourrait avoir un lien avec l'instruction et cela mérite attention.

L'activité économique est apparue aussi comme une variable déterminante de cette forme de violence sexuelle. Ainsi, comparée aux femmes sans emploi, celles qui exercent dans l'administration publique ou privée et dans le commerce ont respectivement 1,4 fois et 1,8 fois plus de risque de subir cette forme de violence.

L'urbanisation a un effet clair sur ces formes de violence sexuelle. Ainsi, comparées aux femmes du milieu rural, les femmes du milieu urbain ont 4,9 fois plus de risque d'être victimes de viols ou d'attouchements sexuels non désirés.

L'état matrimonial de la femme prédispose celle-ci à subir ces formes de violence sexuelle. Ainsi, comparée aux femmes célibataires, les femmes mariées, divorcées et veuves ont respectivement 1,7 fois, 2,6 fois et 3,8 fois plus de risque de subir de viols ou d'attouchements sexuels non désirés.

Comparées aux femmes qui vivent dans les ménages de moins de 3 personnes, celles qui appartiennent aux ménages de 6 personnes et plus ont 2,6 fois plus de risque de subir de viols ou des attouchements sexuels non désirés. La promiscuité dans le cas de "grandes familles" étant sûrement la cause.

